



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Calendrier - Juillet 2024.....	p. 3
Mot du maire.....	p. 4
Procès-verbal (résumé).....	p. 5
Avis public.....	p. 6
Avis aux citoyens.....	p. 7
Chronique historique.....	p. 8
Camp St-Do.....	p. 9 et 10
Service incendie.....	p. 11
Collecte scolaire.....	p. 11
SOPFEU.....	p. 12
Alliée contre la violence conjugale.....	p. 13
SARCA.....	p. 14
Régie des déchets.....	p. 15
Sentier des contes.....	p. 16
Bibliothèque.....	p. 17
Fête familiale.....	p. 18
Merci!.....	p. 19
TELMATIK.....	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



À NE PAS MANQUER!

MERCREDI
14 AOÛT

Film dès la tombée de la nuit!

MERCREDI
14 AOÛT
DE 16 H À 20 H
MAQUILLAGE
JEUX GONFLABLES

CAMION DE RUE
LE MEC & CHEESE



CINÉMA
EN
PLEIN
AIR





Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Irène DROUIN DUBREUIL

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Lise BACHAND

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 - www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



Juillet 2024



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Fête nationale du Canada Bureau municipal fermé	2 Séance du conseil	3	4	5	6
7	8 Troisième versement taxes municipales	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18 COLLECTE DES GROS REBUTS	19	20
21 Pleine lune	22	23	24	25	26	27
Première semaine des vacances de la construction						
28	29	30	31	Deuxième semaine des vacances de la construction		

Collecte des matières recyclables

Collecte de déchets

Collecte des matières organiques



RAPPORT DU MAIRE 2023

Dépôt lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 juillet 2024

Chers citoyennes et citoyens de Saint-Dominique,

La lecture des données qui vous sont présentées reflète les travaux et investissements qui ont été exécutés durant l'année. Le grand projet de 2023 fût la **réfection complète de la rue Roy**, proposant ainsi une nouvelle configuration, mais surtout sous laquelle se trouve une section collectrice et importante des nos réseaux d'infrastructures souterraines qui est maintenant refaite à neuf. Le **maintien et la mise à niveau des équipements municipaux** demandent des investissements majeurs, mais, il m'apparaît tout de même important de ne pas céder à la tentation de toujours repousser à plus tard et ainsi créer une situation de déficit d'entretien qui malheureusement est trop souvent présente au Québec. Une gestion des actifs **préventive et responsable** est assurément un bien meilleur investissement dans une vision à long terme.

Pour l'année en cours, nous procédons à l'**aménagement d'un nouvel espace de jeux d'eau** pour répondre à la demande de nos nombreuses familles. Ce nouvel équipement sera aussi très apprécié par un nombre important de jeunes Dominicains qui fréquentent chaque été notre camp de jour. Toujours dans l'optique de prendre soin de nos jeunes écoliers, un **abri** sera aménagé derrière l'hôtel de ville au **point d'embarquement du transport scolaire**. Ce nouvel aménagement sera à coup sûr utile et agrémentera l'attente lorsque la météo se montrera peu clémente.

Je me fais toujours un point d'honneur de souligner le travail de notre équipe municipale. Des gens qui ont à cœur notre municipalité et qui par leurs **implications quotidiennes** s'emploient à nous offrir un **milieu de vie agréable** et en constante évolution ce pour quoi je tiens à les remercier.

En terminant, je voudrais aborder le fait que les municipalités doivent répondre à un **nombre croissant de responsabilités et d'exigences**. Nous devons prendre des **décisions** et poser des **actions** qui prennent en compte **divers éléments et variables** qui dépassent souvent les limites du territoire de Saint-Dominique. Je comprends qu'il peut arriver que certaines personnes se sentent bousculées dans leur quotidien par ces changements, mais il est important de spécifier que le conseil et moi-même prenons toujours des décisions dans le but de **favoriser l'intérêt collectif**.

Hugo Mc Dermott, maire

ÉTATS FINANCIERS 2023

De l'avis du vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot
Grant Thornton

REVENUS	5 066 976 \$
DÉPENSES	5 251 514 \$
EXCÉDENT À L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	292 713 \$
DETTE À LONG TERME	4 022 181 \$
INVESTISSEMENT	1 324 999 \$
EXCÉDENT DU FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	1 292 706 \$

Municipalité de Saint-Dominique | 54000 |

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mc Dermott Hugo	1.1 Maire	13 974	6 987	7 714	3 857
Morin Jean-François	1.2 Conseiller	4 658	2 329	696	348
Bachand Lise	1.3 Conseiller	4 658	2 329		
Lambert Stéphanie	1.4 Conseiller	4 658	2 329	155	77
Richer Lydia	1.5 Conseiller	4 658	2 329		
Drouin Dubreuil Irène	1.6 Conseiller	4 658	2 329		
Lussier Mélisse	1.7 Conseiller	4 658	2 329		

Note
1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. MRC, régie, organisme public de transport).





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 2 juillet 2024, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 4 juin 2024.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 63 592,11 \$ et les comptes payés au montant de 433 065,93 \$.
- > Le Conseil municipal dépose le rapport du maire relativement aux faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport de vérification externe.
- > Le Conseil municipal mandate la firme SCE pour un accompagnement en gestion des ressources humaines.
- > Le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment multiplex projeté sur le lot 6 576 272 dans le 7^e Rang.
- > Le Conseil municipal modifie la résolution 2024-90 concernant la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour un remblai sur le lot 2 210 556.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement à Excavation Laflamme et Ménard inc. pour le branchement de services sur les lots 6 565 388 et 6 565 389-B.
- > Le Conseil municipal autorise le paiement à Gestion Dexsen inc. pour l'aménagement d'une surface de jeux d'eau.
- > Le Conseil municipal approuve la réparation du loader Wacker Neuson WL32.
- > Le Conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière collective au programme MADA pour la mise en œuvre du plan d'action.
- > Le Conseil municipal demande au gouvernement du Québec de permettre aux municipalités d'embaucher des jeunes de moins de 14 ans pour des activités de loisirs.

LÉGISLATION

- > Le Conseil municipal dépose un avis de motion et adopte le projet de règlement 2024-412 amendant le règlement de zonage 2017-324 afin de modifier les normes relatives aux clôtures et aux thermopompes.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-412 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES AUX CLÔTURE ET AUX THERMOPOMPES

Le projet de règlement suivant a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juillet 2024.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 13 août 2024, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 juillet 2024.

Jolyane Lamarche
Greffière adjointe



NOTE IMPORTANTE POUR LES CITOYENS

Veillez noter qu'en raison des vacances de la construction, la **séance du conseil d'août** aura exceptionnellement lieu le mardi **13 août**. Par conséquent, le résumé du procès-verbal sera publié dans l'édition du Dominiquois du mois de septembre. Cependant, le résumé du procès-verbal sera accessible le lendemain de la séance sur le site internet de la municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil Municipal.

Le bureau municipal demeurera ouvert pendant toute la période des vacances. Merci de votre compréhension et bonne vacances à tous!

La Municipalité





LE SERVICE D'INCENDIE DE SAINT-DOMINIQUE

Avant 1963, les incendies survenant à Saint-Dominique étaient combattus par les pompiers de Saint-Hyacinthe. Il y avait bien une pompe à feu engrangée dans la remise de l'église (qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel bureau municipal), mais il fallait la tracter avec un cheval jusqu'à l'endroit de l'incendie et plonger les boyaux dans le puits le plus proche. Les hommes devaient ensuite pomper l'eau qui sortait sans grande pression, ce qui était plutôt inefficace. Souvent, on se rendait même compte que les tuyaux, lorsqu'ils n'avaient pas servi depuis longtemps étaient troués. En 1937, deux grands feux de champs détruisirent plusieurs acres de terre sans que l'on puisse les combattre efficacement. D'autres sinistres au cours des décennies 1940 et 1950, en particulier celui qui détruisit l'église en 1946, convainquirent la municipalité de l'importance de se doter de son propre service d'incendie.



*Incendie dans une grange à Saint-Dominique, 1955.
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds CH116 Studio Lumière.*

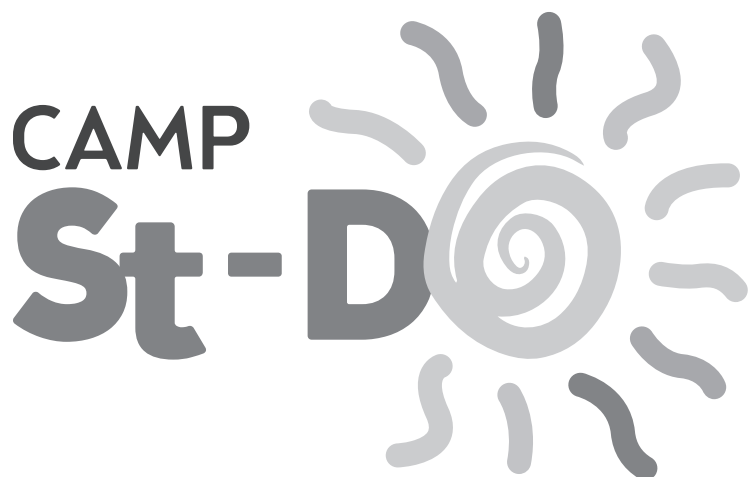
C'est donc en 1963 que la municipalité décide de construire une caserne. Rosaire Girard, le capitaine des pompiers de Saint-Hyacinthe s'occupe de former des hommes de Saint-Dominique, pour la plupart d'anciens pompiers volontaires. Le premier chef pompier, qui ne restera en poste que deux ans, est Valérien Adam. La municipalité se dote également d'équipements plus modernes et plus performants. L'inauguration officielle de même que la bénédiction de la caserne de Saint-Dominique ont lieu le 27 octobre 1964. En 1965, Charles-Émile Houle devient le second chef du jeune service d'incendie.

Le premier incendie mortel de l'histoire de Saint-Dominique éclate le 27 mars 1966 alors que deux adolescents, Paul-Émile et Gaétan Dumaine perdent la vie dans la maison de leurs parents. Quatre ans plus tard presque jour pour jour, le 26 mars 1970, a lieu un autre incendie mortel qui marqua les esprits alors que quatre enfants d'une même famille, Liliane, Marielle, Cécile et Robert Lapointe périssent dans le brasier. Seul le plus jeune fils, Michel, a pu être sauvé par son père.

En 1972, Michelin Barbeau, lieutenant depuis la création du service, devient le nouveau chef des pompiers. Dès son arrivée en poste, il propose des changements. Par exemple, il voit à l'achat de deux camions citerne de marque Dodge 1971 avec une capacité de 3500 gallons chacun, une nette amélioration avec ce qu'on possédait jusqu'alors. Saint-Dominique, à cette époque, s'occupe également des territoires de Sainte-Cécile-de-Milton, de Sainte-Rosalie et de Saint-Hyacinthe-le-confesseur. La tragédie la plus marquante, sous le règne de Michelin Barbeau, reste l'incendie criminel du 12 avril 1979, ayant coûté la vie à un jeune couple de Saint-Dominique. L'enquête révélera que les victimes avaient d'abord été assassinées et que le feu n'avait pour objectif que de camoufler le crime.

















La première pompière de Saint-Dominique, Martine Brochu est engagée en 1992. En 1996 prend fin le long règne de Michelin Barbeau. Les chefs qui lui succéderont devront restaurer le service suite au départ de plusieurs effectifs de la première heure. Évidemment, lors de la crise du verglas de janvier 1998, le service des incendies est fortement mis à contribution. Après la crise, on doit s'occuper d'un projet d'envergure : la construction de la nouvelle caserne. Avec les années, le service d'incendie de Saint-Dominique continue de veiller à la sécurité et au bien-être des citoyens, tant par leurs actions sur le terrain que par l'organisation de campagnes de prévention.

Martin Ostiguy, historien
Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe



CAMP DE JOUR

CALENDRIER ESTIVAL
2024

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 25 AU 28 JUIN		PREMIÈRE JOURNÉE DE CAMP DE JOUR 	JOURNÉE THÉMATIQUE KERMESSE 	ANIMAGERIE 	VENDREDI ZÉRO DÉCHET 
SEMAINE 2 1 AU 5 JUILLET			JOURNÉE THÉMATIQUE CHEVALIER/ PRINCESSE 	ARÈNE DE NERF 	VENDREDI ZÉRO DÉCHET 
SEMAINE 3 8 AU 12 JUILLET	VISITE DE L'ÉQUIPE VERTE 	JOURNÉE DÉGUEU 	JOURNÉE THÉMATIQUE HALLOWEEN 	VISITE DE SATELLITE 	VENDREDI ZÉRO DÉCHET 
SEMAINE 4 15 AU 19 JUILLET	VISITE DE SATELLITE 		JOURNÉE THÉMATIQUE PLAGE 	PARTY MOUSSE 	VENDREDI ZÉRO DÉCHET 



CAMP DE JOUR

CALENDRIER ESTIVAL
2024

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SEMAINE 5
22 AU 26 JUILLET

JOURNÉE THÉMATIQUE
WESTERN



VENDREDI ZÉRO
DÉCHET



SEMAINE 6
29 AU 2 AOÛT

JOURNÉE THÉMATIQUE
SPORT



VENDREDI ZÉRO
DÉCHET



SEMAINE 7
5 AU 9 AOÛT

VISITE DE JEUNES EN
SANTÉ



JOURNÉE THÉMATIQUE
VOYAGE



SORTIE



VENDREDI ZÉRO
DÉCHET



SEMAINE 8
12 AU 16 AOÛT

JOURNÉE THÉMATIQUE
OLYMPIADES



FÊTE DE FIN D'ÉTÉ



SPECTACLE
FIN D'ÉTÉ



DERNIÈRE JOURNÉE
DE CAMP DE JOUR!!
VENDREDI ZÉRO DÉCHET



➤ SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE



Un grand ménage pour accroître sa sécurité!

Avec les beaux jours qui s'installent, le temps est venu de s'attaquer au ménage extérieur, voire au tri des objets encombrants qui stagnent dans notre cour. Cette chronique apporte donc quelques précisions à ce sujet :

- La présence d'accumulation excessive sur un terrain en augmente considérablement la charge combustible lors d'un incendie, compliquant ainsi de beaucoup le travail des pompiers advenant une intervention d'urgence;
- C'est pourquoi, l'été est la période idéale pour se débarrasser de tous les encombrants inutiles, notamment des déchets non industriels qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières d'ordures ménagères ou de matières résiduelles;
- De plus, les bouteilles de propane devraient être entreposées à l'extérieur;
- En terminant, tout produit dangereux et/ou inflammable doit impérativement être maintenu loin des sources de chaleur. En fait, il ne faudrait garder chez soi que des produits combustibles utilisés sur une base régulière, et ranger les autres en lieu sûr afin de ne pas augmenter le potentiel calorifique de votre demeure.

Sur ce, profitez bien de la belle température et des plaisirs estivaux... en toute sécurité!

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



➤ COLLECTE SCOLAIRE



Collecte scolaire 24-25

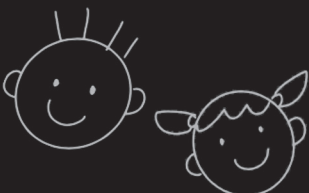
Tous les dons sont les bienvenus.

Nous acceptons les sacs à dos sans roulettes, les boîtes à lunch, les fournitures scolaires neuves ou en bon état.

Comment donner : Vous déposer les items à la bibliothèque municipale pendant leurs heures d'ouverture dans le bac prévu à cet effet.

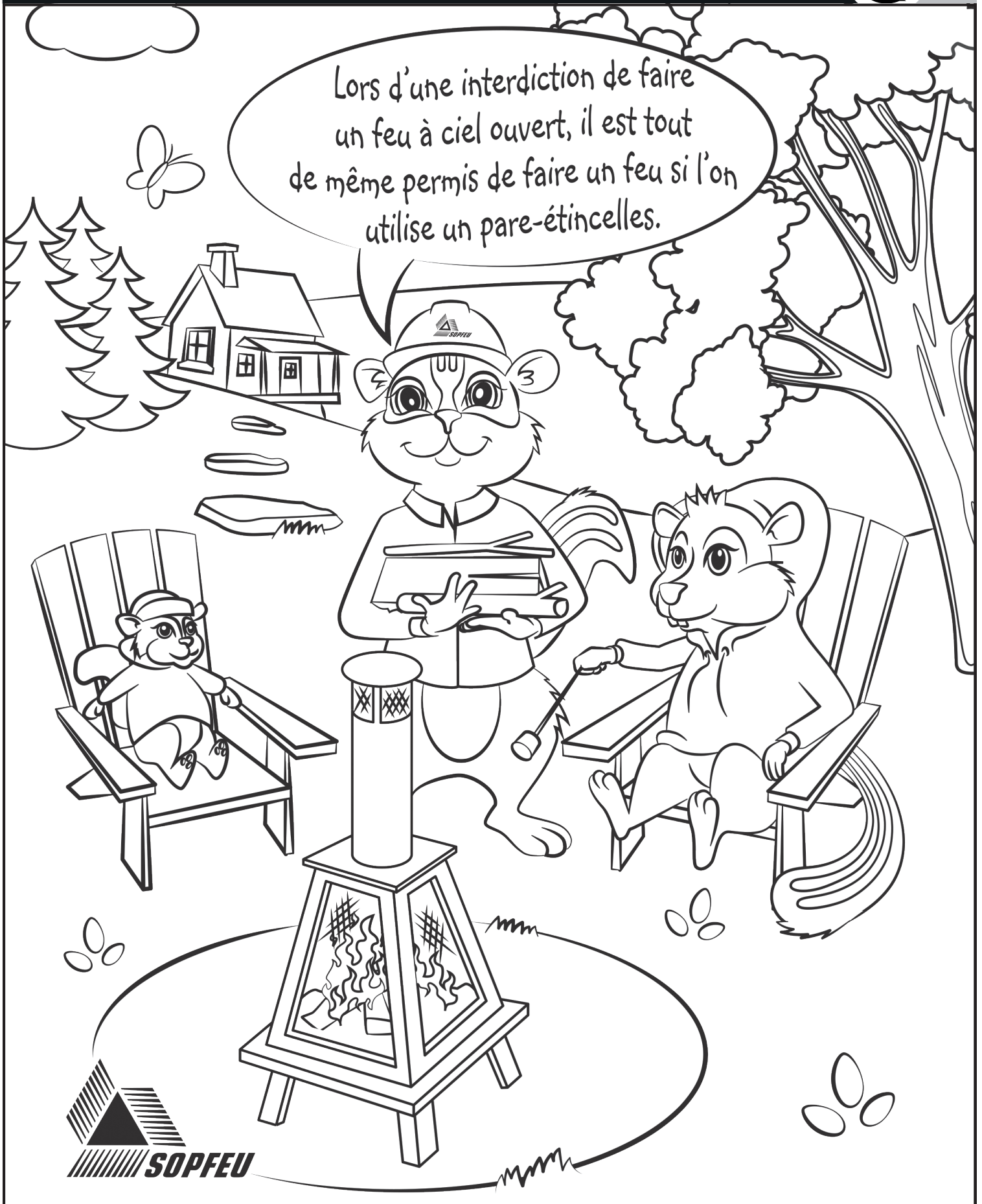
Demander une collecte auprès de la messagerie Facebook de la page de la Rocade ou Annick.leblanc@cssh.gouv.qc.ca

Les sacs à dos seront remis dans la plus grande discrétion dans la semaine du 19 août 2024 afin de vous laisser le temps d'identifier les items.





Lors d'une interdiction de faire un feu à ciel ouvert, il est tout de même permis de faire un feu si l'on utilise un pare-étincelles.





MUNICIPALITÉ **alliée**

CONTRE

la
Violence
conjugale

Ressources d'aide en violence conjugale

- La clé sur la porte, maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
(450) 774-1843
- SOS Violence conjugale
1 800 363-9010
- Entraide pour hommes
1 833 651-4447
- Police 9-1-1 | Info social 8-1-1
- Centre de femmes l'Autonomie en SoiE
450 252-0010



La clé sur la porte

maison d'hébergement



MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique



LES VACANCES



Les vacances sont essentielles à plusieurs niveaux. Notamment, elles offrent l'opportunité de se reposer et de recharger ses batteries. La vie quotidienne peut être très occupée avec le travail, l'école, les responsabilités familiales et sociales, et les vacances sont un moment pour échapper à cette routine et se ressourcer physiquement et mentalement.

Au niveau de l'école, l'été est traditionnellement une période de pause pour les élèves et les enseignants après une année scolaire chargée. De plus, l'été offre l'occasion aux élèves de participer à des activités récréatives, culturelles ou sportives, ce qui contribue à leur développement global.

Ce temps de repos pour soi peut encourager la créativité, la réflexion et la croissance personnelle. Lorsqu'on échappe à la routine quotidienne, on peut avoir le temps et l'espace nécessaires pour réfléchir à sa vie, ses objectifs et ses aspirations, ce qui peut conduire à des idées nouvelles et inspirantes!

SARCA Mobile est présent pour vous accompagner dans l'exploration de vos idées naissantes. Les services sont disponibles tout l'été, il n'y a que durant la semaine du 15 au 19 juillet que toutes les conseillères et conseiller sont en vacances. Osez communiquer avec nous si une envie de changement se pointe à votre porte!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire & professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Collectes des matières résiduelles – État de la situation

Bonjour à vous toutes et tous,

Au cours des derniers mois, la collecte des matières résiduelles a connu des difficultés et, à la suite de la rencontre du conseil d'administration de la Régie qui a eu lieu hier soir, il a été convenu de vous transmettre la présente afin de vous informer de l'état de la situation et des interventions qui ont eu lieu auprès de l'entrepreneur, JMV Environnement, afin de rétablir la situation sur tout le territoire.

Dans un premier temps, comme nous le constatons pour l'ensemble des services municipaux, la gestion des ressources humaines est devenue particulièrement difficile au cours des derniers mois et nos fournisseurs de service n'y échappent pas. Ainsi, avec le retour de la collecte hebdomadaire des bacs bruns au printemps, les besoins en ressources humaines ont augmenté plus rapidement que les disponibilités en ressources elles-mêmes. Dans ce contexte, lors des collectes de gros rebuts en mai dernier, l'entrepreneur a dû affecter ces ressources limitées à l'ensemble des collectes, tant et si bien que de nombreux territoires ont été desservis le lendemain de la journée prévue. Bien que cela ait causé une augmentation du nombre d'appels de citoyens tant à la Régie qu'auprès de nos municipalités concernées, nous nous sommes empressés d'intervenir auprès de l'entrepreneur afin de rétablir la situation le plus rapidement possible.

Comme cette situation a tardé à rentrer dans l'ordre, nous avons également mis en place des mesures afin d'informer les municipalités, dès que nous connaissons les territoires qui n'étaient pas complétés de jour en jour. Évidemment, il n'était pas toujours possible de connaître ceux-ci la journée de collecte, puisqu'à la fermeture du bureau vers 17 heures, il restait encore deux à trois heures à l'entrepreneur pour poursuivre ses opérations, lesquelles peuvent normalement être faites entre 7 heures et 19 heures. Dans ce contexte, les municipalités non desservies étaient informées dès le lendemain matin et les collectes se complétaient dès le début de la journée suivant la date prévue.

Nonobstant cela, afin de s'assurer que l'entrepreneur comprenne l'importance de respecter le contrat qui nous lie et prenne les moyens nécessaires pour remédier à la situation, nous lui avons également imposé des pénalités quotidiennes pour non-respect du contrat à de nombreuses reprises au cours du mois de mai, pour un total de 57 000 \$. Nous avons également convoqué le directeur général et le directeur des opérations de l'entrepreneur pour qu'ils nous présentent leur plan de mesures correctives visant à remédier à la situation. Cette rencontre a eu lieu aux bureaux de la Régie le mardi 4 juin dernier et j'étais accompagné de président et de la secrétaire trésorière de la Régie.

L'entrepreneur nous a alors informé des moyens mis en place ou en voie de l'être, afin de mieux faire face aux difficultés actuellement rencontrées dans le cadre des opérations, notamment :

- Embauche de plus de 10 nouveaux chauffeurs et formation de nouveaux chauffeurs en continue;
- Ajout de 5 camions supplémentaires à la flotte et deux autres sont à recevoir sous peu;
- Modification de la structure interne (création d'un poste de directeur des opérations et embauche d'une nouvelle ressource pour la gestion cléricale des requêtes);
- Instauration d'une prime au rendement;
- Modification de la structure opérationnelle sur le terrain et embauche d'une deuxième personne en support au responsable pour un meilleur encadrement de l'équipe de chauffeurs et une répartition plus efficiente des équipements;
- Embauche massive d'employés issus notamment de l'immigration (environ 20 employés guatémaltèques se sont joints à l'équipe);
- Amélioration du système de maintenance préventive des équipements afin de réduire les bris mécaniques qui contribuent également à l'accumulation de retards;
- Implantation d'une nouvelle version du système de guidage (GPS) dans les camions, afin de favoriser un meilleur suivi des tracés et ultimement de réduire les cas de rues oubliées lors des journées de collecte.

Évidemment, bien que certaines de ces modifications soient complétées, d'autres sont actuellement en implantation afin d'être mieux outillés pour faire face aux futures difficultés qui seront inévitablement rencontrées au cours des mois à venir.

Depuis le début du mois de juin, la situation s'est effectivement améliorée et nous avons bon espoir que l'offre de services de qualité à laquelle nous avons antérieurement eu droit se maintienne pour le futur. Cette semaine, dans le contexte de la deuxième collecte annuelle de gros rebuts qui est amorcée, j'ai été informé que ce sont 15 camions qui ont été affectés à notre territoire plutôt que 10 ou 11, comme ce fut le cas au printemps. Ces modifications au chapitre de la gestion opérationnelle devraient contribuer à l'amélioration du service de gestion des matières résiduelles sur notre territoire, à la hauteur de nos exigences de qualité.

Évidemment, nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour être nos yeux et nos oreilles sur le terrain afin de nous informer des oublis ou des problématiques susceptibles d'être rencontrés malgré tous les efforts déployés. En effet, nous ne sommes jamais à l'abri des erreurs humaines ou des bris mécaniques qui sont toujours susceptibles de survenir. En période de collecte hebdomadaire des bacs bruns, ce sont environ 90 000 bacs (brun, vert ou gris) qui sont levés chaque semaine sur le territoire de la Régie qui s'étend sur 1 881 km².

Pour la Régie, la qualité des services dispensés à chaque citoyen est une priorité et vous pouvez être assurés que la situation rencontrée au cours des dernières semaines, particulièrement au cours du mois de mai dernier, ont été définitivement prises au sérieux et que les interventions et les actions appropriées ont été mises en place afin de veiller à ce qu'il s'agisse d'un épisode isolé dans le cadre du contrat actuel qui lie la Régie et l'entrepreneur de collecte. Les prochains mois nous permettront d'apprécier l'incidence des mesures mises en place pour le rétablissement de la situation.

Espérant le tout conforme et vous remerciant de votre collaboration pour la gestion des matières résiduelles sur notre territoire, je vous souhaite une excellente période des vacances estivales.

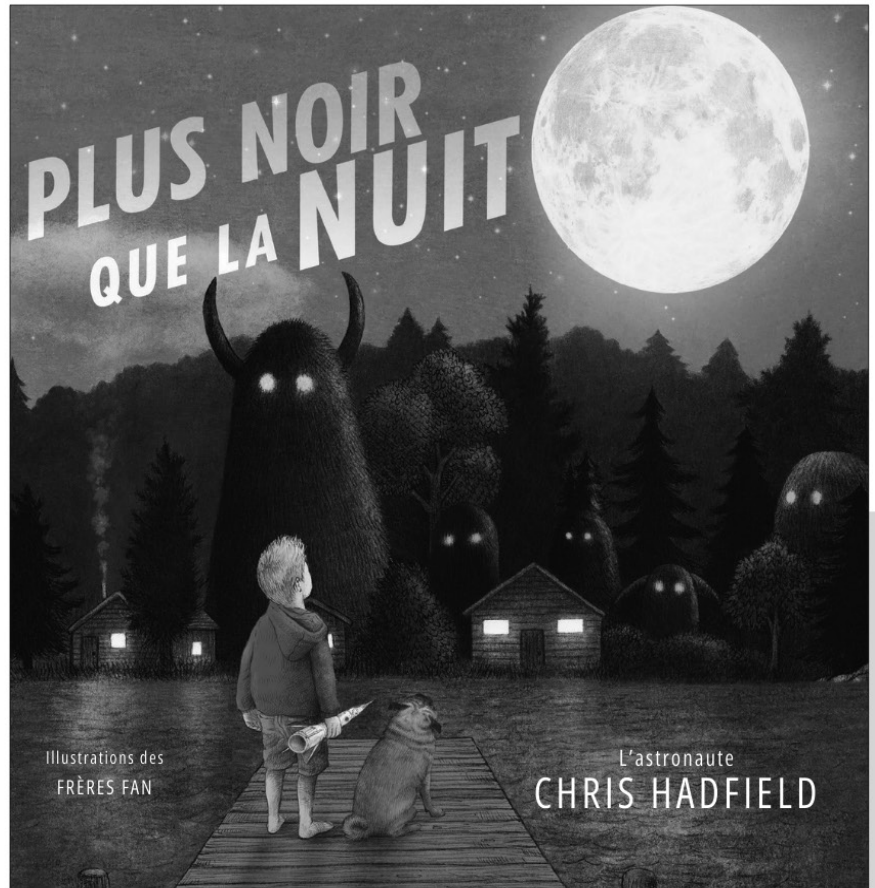


Disponible tout l'été au
Parc Archambault

**Club
de lecture
d'été
TD
2024**

Rejoignez-nous
sur le Sentier
des contes du
Club de lecture
d'été TD

Lisez une histoire en
plein air en vous promenant
au fil des pages!



Plus noir que la nuit, écrit par Chris Hadfield et Kate Fillion et illustré par les frères Fan, est utilisé avec la permission des Éditions Scholastic. www.scholastic.ca/editions

Le Sentier des contes (StoryWalk®) est une idée originale d'Anne Ferguson, de Montpelier, au Vermont. Il a été conçu en collaboration avec la Kellogg-Hubbard Library. StoryWalk® est une marque de service déposée appartenant à Mme Ferguson.

Développé par



En partenariat avec



Bibliothèque et Archives
Canada

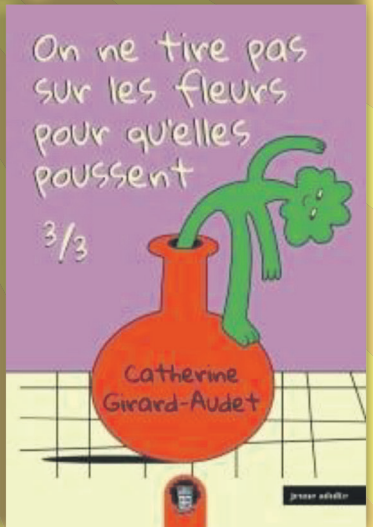
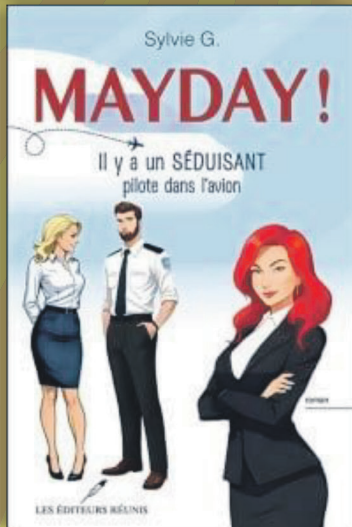
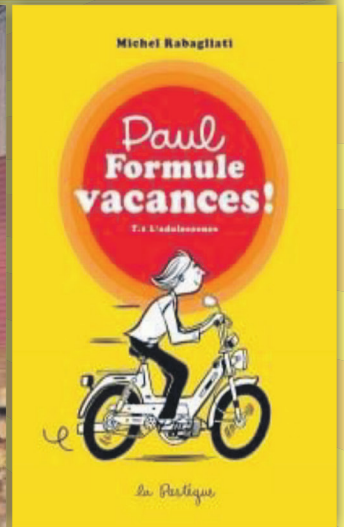
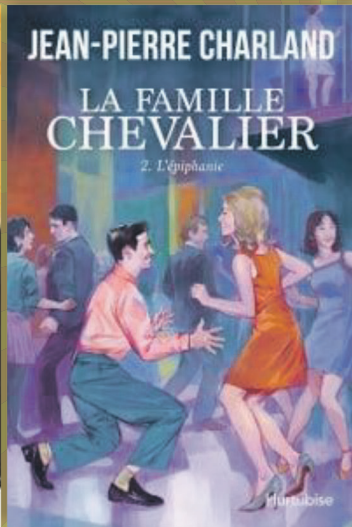
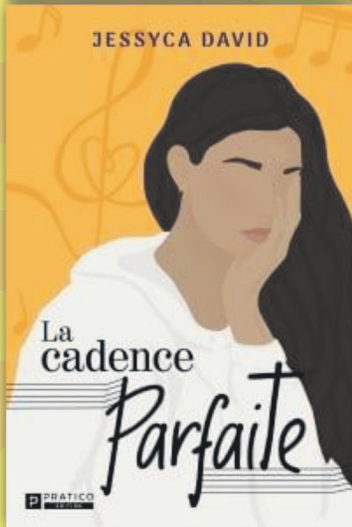
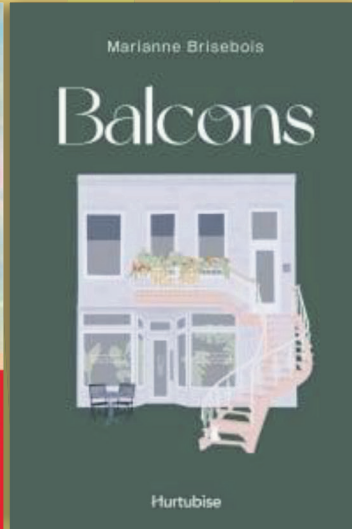
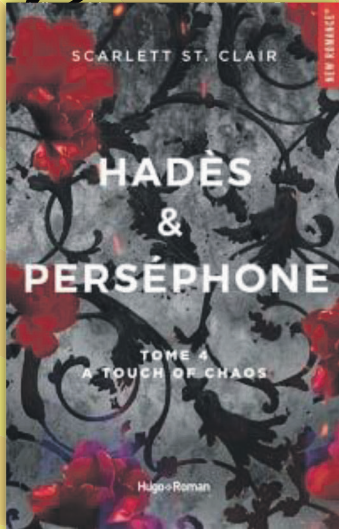
Library and Archives
Canada

Commanditaire en titre





Quelques nouveautés!





FÊTE FAMILIALE

10 h à 16 h

Le samedi 7 septembre 2024
548, rue Saint-Dominique

WIGO



Maquillage
et air brush



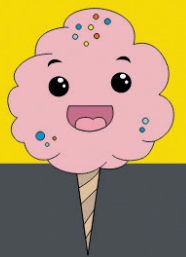
DJ



Mascottes



Jeux
gonflables



Aire de restauration gratuite!
hot dog, breuvage, popcorn, barbe à papa

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS
 Transport disponible | Sans opérateur

Nos équipements
 Excavatrice · Remorque · Chargeuse

Guillaume Monast
 514 923-2340
 www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com



FERME GILLAL
 STE-ROSALIE FARM
 450 278-4410
 fermegillal@outlook.com

Jean et Nathalie

- Travaux à forfait
- Vente de foin et paille

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

Membre Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

450 774-7601
 418, rue Girouard
 Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0



JMT PLOMBERIE CHAUFFAGE JMT

Résidentiel · Commercial · Industriel
 plomberiechauffagejmt@outlook.com

450-522-0183

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | GAZ PROPANE | GAZ NATUREL

MERCI

ST-DO en fête

Merci

À l'an prochain!



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est **LE GUICHET UNIQUE** pour vos projets industriels, commerciaux et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
 450 774-9000
 1 877 505-1246
 st-hyacinthetechnopole.com

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
 Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



Avis à tous les citoyens non inscrits ou pour modifier vos coordonnées

Systeme d'alerte et de notification

Êtes-vous inscrit au service automatisé d'alertes municipales TELMATIK?

Ce service vous permet de recevoir directement les avis et alertes de la municipalité de Saint-Dominique via le mode de communication qui vous convient (message texte, courriel, appel vocal automatisé).

Son utilisation est réservée aux situations exceptionnelles ou d'urgence, telles qu'un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc, une fermeture de rue, etc.

Vous ne recevrez pas d'autres communications de notre part via ce système.

L'inscription est gratuite et ne prend qu'une minute!

Pour vous inscrire

www.st-dominique.ca

L'onglet inscription au service d'alerte Telmatik à la page d'accueil.

Vous n'avez pas accès à internet ?

Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le :

- Dans la boîte grise située à l'extérieur **au bureau municipal (1199, rue Principale)**
- Par courriel à recep@st-dominique.ca (en numérisant le document).

Compléter toutes les cases (lettres moulées SVP)

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____
xxx xxx-xxxx

Cellulaire (pouvant recevoir les SMS) _____
xxx xxx-xxxx

Courriel _____

Numéro civique _____ Rue _____

- Moyen de communication privilégié (il est possible de cocher plus d'un choix)

•



- TÉLÉPHONE
- COURRIEL
- SMS (texto)

- Cochez si enfant fréquentant l'école de la Rocade
- Cochez si desservi par le réseau d'aqueduc/égout
- Ni égout, ni aqueduc